

## **CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017:**

En date du : vendredi 27 octobre

Lieu : salle des adjudications à Toul

Horaire : début à partir de 20H30, fin estimée 23H

### **Ordre du jour :**

#### **\* Renouvellement du bureau : ( Mandat bi-annuel )**

- le vice Président 2 ( Weymuller Eric )
- le Trésorier ( Weymuller Michel ) qui ne souhaite plus se représenter
- le secrétaire ( Noizette Jean Luc )
- le secrétaire adjoint ( Philippe Benjamin )

#### **\* Renouvellement concernant les autres responsabilités : ( Mandat annuel )**

- Responsable des vols ( Wilhelm Jean Marc )
- Supplément numéro 1 ( Blaise Alain )
- Supplément numéro 2 ( Munier Jean Pierre )
- Gestionnaire du site Internet ( Paquis Laurent )

Pour ces élections, il est demandé à tous les volontaires de se faire connaître avant l'assemblée auprès de notre Président, afin de pouvoir préparer l'assemblée générale le plus efficacement possible.

#### **\* Siège social du club :**

En regard du changement de Trésorier, la domiciliation de l'association sera à transférer à l'adresse du Président.

#### **\* licences :**

Tarifs des licences	renouvellement	entrée club
Licence pratiquant adulte ( né en 1999 ou avant )	90 €	150 €
Licence pratiquant junior2 ( né en 2000 ou 2001 )	55 €	100 €
Licence pratiquant junior1 ( né en 2002 ou 2003 )	40 €	70 €
Licence pratiquant cadet ( né en 2004 ou après )	25 €	46 €
Licence encadrement ( sans notion d'âge )	20 €	25 €

Licence prise à l'extérieur du Club pour un modelisme souhaitant utiliser notre terrain 75 €

Les licences seront renouvelées lors de l'assemblée générale du 27 octobre.

En cas d'empêchement seulement, les licences pourront être souscrites jusqu'à cette date, chez Michel.

Passé cette date, le tarif de licence sera majoré de 20 €

#### **\* Questions diverses**

**\* Information Meeting et inter-clubs :**

Michel avait prévenu qu'il acceptait encore la présidence, mais ne souhaitait plus consacrer l'énergie à organiser les meetings.

- Actuellement personne ne s'est porté volontaire pour prendre en charge l'organisation du meeting au cours de l'année 2018.

- par contre un inter-club est plus facile à organiser.

Nous pourrons lors de l'assemblée générale échanger sur ces actions importantes pour notre club.

Fait à Velaine le 25 Septembre 2017